

03 avr 2015 -17:54

Appartient à Conseil des ministres du 3 avril 2015

Compensation de l'allègement de dette accordé par l'Association internationale de développement dans le cadre de l'initiative MDRI

Sur proposition du ministre des Finances Johan Van Overtveldt et du ministre de la Coopération au développement Alexander De Croo, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant sur l'engagement et la liquidation des tranches de la Multilateral Debt Relief Initiative (MDRI) à compenser à l'Association internationale de développement (IDA).

Ce projet fixe le montant et le calendrier de paiement de la cotisation belge pour la période 2015 à 2017 afférents à la compensation de l'allègement de dette accordé par l'Association internationale de développement, dans le cadre de l'initiative multilatérale d'allègement de dette (Multilateral Debt Relief Initiative).

Un montant de 32.820.000 euros est imputé en engagement à charge du budget général des dépenses SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement pour l'année budgétaire 2015. Ce montant sera liquidé et payé en tranches annuelles comme suit :

- 2015 : 10.250.000 euros
- 2016 : 10.850.000 euros
- 2017 : 11.720.000 euros

L'objectif de l'initiative multilatérale d'allègement de dette (MDRI) est d'accorder un allègement de dette multilatéral complémentaire aux pays pauvres très endettés (PPTE) tout en garantissant la capacité financière à long terme de l'IDA. La MDRI accorde une annulation irrévocable des dettes des pays PPTE à l'égard de l'IDA, du Fonds monétaire international (FMI) et du Fonds africain de développement, dès que ces pays PPTE ont atteint le point d'achèvement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Johan Van Overtveldt, ministre des
Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale
rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 574 80 00
<http://www.vanoverveldt.belgium.be>

Service de presse de M. Alexander De Croo, Vice-Premier
ministre et ministre de la Coopération au développement, de
l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 61
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.decroo.belgium.be>